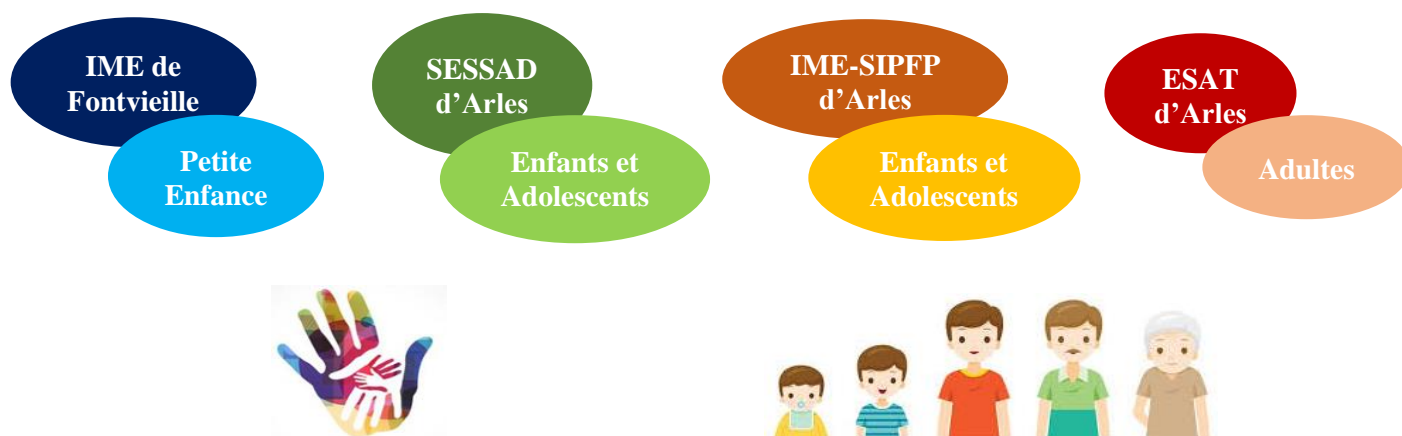


Collecte Taxe d'Apprentissage

Un temps fort de l'année !

Notre Association accueille chaque jour près de **450** Personnes en situation de handicap au sein de plusieurs Etablissements et services Médico-sociaux :



Si vous êtes une Entreprise assujettie, vous allez très prochainement établir votre bordereau de versement de la Taxe d'Apprentissage.

Comment verser la Taxe d'Apprentissage ?

Sur simple appel téléphonique au **04.13.11.12.25** ou par mail à l'adresse : contact.siege@lesabeilles.fr pour que nous vous transmettions notre RIB.

Nous vous demanderons ensuite de mentionner un de nos Etablissements bénéficiaires avec les codes UAI suivant : **0132772T - IME-SIPFP Arles / SESSAD**
0132670G - IME Fontvieille

Encore Merci pour votre soutien !